

ALERTE INFO CENTRE TAJ

**Réforme de l'assurance-crédit : un dispositif attendu pour venir en aide aux entreprises en difficulté de trésorerie**

Paris, le 4 juin 2009

**Le nouveau dispositif intitulé « CAP + », officiellement opérationnel par décret du 12 mai dernier, permettra la couverture, grâce à une garantie publique, de risques considérés comme non-assurables dans la situation économique actuelle. Ce dispositif complètera celui du CAP (Complément d'Assurance-crédit Public) mis en place fin 2008, qui vise à assurer l'activité de plusieurs milliers d'entreprises.**

Les entreprises jugées non-assurables pourront rapidement bénéficier d'une prise en charge de la Caisse Centrale de Réassurance dotée d'un fonds de sécurisation du crédit interentreprise de 200 millions d'euros.

***Les experts Taj proposent d'analyser avec vous les contours et les perspectives de ce nouveau dispositif :***

- Comment les entreprises pourront-elles profiter de ce nouveau dispositif ?
- Quel sera le coût de l'application du dispositif CAP + pour les entreprises ?
- Cette mesure anti-crise pourrait-elle être adoptée de manière plus définitive ?
- L'Etat se substitue-t-il aux assureurs-crédit ? Les crédits alloués par l'Etat seront-ils suffisants ?

**Contacts presse Vae Solis Corporate :  
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Véronique Branger - 01 53 92 80 04**

**A propos de Taj**

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 375 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, [www.taj.fr](http://www.taj.fr) ou [www.taj-strategie.fr](http://www.taj-strategie.fr)

**A propos de Deloitte dans le monde**

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)